

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq du mois de septembre le Comité Syndical dument convoqué s'est réuni en son siège social sous la présidence de Monsieur Bernard GAUFFRETEAU, Président.

Date de la convocation : 11 Septembre 2023	Nombre de délégués en exercice : 34 Présents : 18 Absents excusés : 10 Absents : 8 Votants : 22 dont 4 pouvoirs
--	---

**PRESENTS :**

M. AUBRUN Thomas ; M. BARREAU Dominique ; Mme BAUDELLOT Chantal ; M. BICHON Laurent ; M. CHOLLET Jean-Michel (suppléant) ; M. COCHARD Philippe (suppléant) ; Mme CORLAY-QUESTEL Christiane ; M. DABIN Michel ; M. DANGER Jean-Louis ; M. DORET Michel ; ; M. GAUFFRETEAU Bernard ; Mme GELÉE Maryline ; M. NERBUSSON Joël ; M. NOIRAUD Bernard ; M. RENAUD Denis ; Mme RICHARD Françoise ; M. THOMAS Patrice ; M. WANLIN Jean-Michel.

**ABSENTS EXCUSES :**

M. LIGNE Alain est remplacé par M. COCHARD Philippe ;  
M. PILLOT Jean est remplacé par M. CHOLLET Jean-Michel ;  
M. SOULARD Claude a donné pouvoir à M. DORET Michel ;  
Mme NOLOT Monique a donné pouvoir à M. BARREAU Dominique ;  
M. JEUDI Daniel a donné pouvoir à M. CHOLLET Jean-Michel ;  
M. POUPIN Pascal a donné pouvoir à M. GAUFFRETEAU Bernard ;  
M. CHEVALLIER Jérémy ; M. DUPAS Bruno ; M. MOTARD Jérôme ; M. POYAUX Jean-Michel.

**ABSENTS :** M. AIGUILLON Mickaël ; M. CESBRON Patrice ; M. CHARBONNEAU Claude ; M. CHAUVIN Hervé ; M. FUZEAU Bruno ; M. JOZEAU Jacky ; M. METREAU Jacques ; M. WOJTCZAK Richard.

**Secrétaire de séance :** M. AUBRUN Thomas

**ADMINISTRATION GENERALE**  
**SAGE THOUET : DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT DU SEVT POUR SIEGER A**  
**LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE)**

Monsieur le Président rappelle que Monsieur Patrice THOMAS siège à la CLE (Commission Locale de l'Eau) du SAGE (Schéma d'Aménagement de Gestion de l'Eau) du Thouet pour représenter le SEVT au sein de cette commission.

Aussi, le mandat de ses membres venant à expiration le 15 novembre 2023 puisque celui-ci est calé sur la durée de la CLE ; il convient de nommer par délibération un représentant pour y siéger.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ DESIGNER M. THOMAS Patrice pour siéger à la CLE (Commission Locale de l'Eau) du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) du THOUET.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Bernard GAUFFRETEAU.

